

## CALENDRIER **MODIFIÉ** DU MOUVEMENT NATIONAL À GESTION DECONCENTRÉE PHASE INTRA-ACADÉMIQUE 2018

Ouverture serveur saisie vœux : ~~du vendredi 23 mars 2018 à 12h~~  
~~au vendredi 6 avril 2018 à 12h~~  
**du mardi 27 mars 2018 à 14h**  
**au lundi 9 avril 2018 à 14h**

Confirmation de demande par messagerie : ~~vendredi 6 avril 2018~~  
**lundi 9 avril 2018**

Retour imprimés confirmation à DPE : ~~jeudi 12 avril 2018~~  
**lundi 16 avril 2018**

Dossiers médicaux :  
➔ Arrivée dossiers au rectorat service médical ~~jeudi 12 avril 2018~~  
**lundi 16 avril 2018**

Modification de vœu :  
➔ Les demandes doivent parvenir au rectorat le dimanche 6 mai 2018 au plus tard

Affichage vœux et barèmes :  
➔ Candidats : I-PROF SIAM  
➔ Organisations syndicales : AIDOP à partir du vendredi 11 mai 2018

Groupe de travail handicap : mercredi 16 mai 2018

Groupes de travail vœux et barèmes :

Toute demande de modification de correction de barème devra parvenir dans les services au plus tard la veille (jour ouvré) du premier jour de chaque groupe de travail.

	CERTIFIÉ / AGRÉGÉ	Psy-EN	CPE	PEPS	PLP
Groupe de Travail	vendredi 18, mardi 22 et mercredi 23 (matin) mai	mercredi 23 mai	jeudi 24 mai	vendredi 25 mai	lundi 28 mai
Date limite de demande de modification de barème	jeudi 17 mai	mardi 22 mai	mercredi 23 mai	jeudi 24 mai	vendredi 25 mai

Seules les demandes tardives, de modification ou d'annulation prévues par l'arrêté ministériel du 6 novembre 2017 pourront être étudiées jusqu'au lundi 28 mai 2018.

FPMA affectations :

	CERTIFIÉ / AGRÉGÉ	CPE / PLP	Psy-EN / PEPS
FPMA	mardi 19, mercredi 20 et jeudi 21 juin	vendredi 22 juin	lundi 25 juin

Affichage résultats : au fur et à mesure du déroulement ➔ SIAM des commissions

Demandes de révision d'affectation : dans un délai de 8 jours après la publication des résultats.